

2017_CT2_166

OBJET : Ressources - Finances - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2016 du Territoire du Pays d'Aix

Le 11 mai 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes Espace Georges Jouvin à Pertuis, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 5 mai 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – AMIEL Michel – AUGÉY Dominique – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BOUDON Jacques – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CHARRIN Philippe – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie – LAFON Henri – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MORBELLI Pascale – BARRET Guy donne pouvoir à DAGORNE Robert – BENKACI Moussa donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – BUCCI Dominique donne pouvoir à SLISSA Monique – CESARI Martine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à BALDO Edouard – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à MALAUZAT Irène – FILIPPI Claude donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – MALLIÉ Richard donne pouvoir à SALOMON Monique – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot - MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - PAOLI Stéphane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – SERRUS Jean-Pierre donne pouvoir à RAMOND Bernard – TERME Françoise donne pouvoir à AUGÉY Dominique – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à de SAINTDO Philippe

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : ARDHUIN Philippe – BORELLI Christian – BOULAN Michel – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – GACHON Loïc – GARELLA Jean-Brice – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – JOUVE Mireille - LAGIER Robert – LEGIER Michel – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

**Ressources
Finances**

■ Séance du 11 mai 2017

02_1_15

■ **Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2016 du Territoire du Pays d'Aix**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Finances et Administration Générale

■ Séance du 18 Mai 2017

3637

■ Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2016 du Territoire du Pays d'Aix

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :
les Comptes Administratifs de l'exercice 2016 pour les budgets annexes du Territoire du Pays d'Aix des services de la Collecte et du traitement des déchets, de l'Assainissement non collectif et des Opérations d'aménagement.

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif de l'exercice 2016 pour ces budgets annexes

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°16/0001/HN du 17 mars 2016 portant élection du Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.
- Le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives relatifs à l'exercice 2016

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Métropole Aix-Marseille-Provence

Article 1 :

D'approuver les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le Compte Administratif 2016 dont les montants sont retranscrits ci-après :

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

SOLDE CREDITEUR : 7 994 424,80 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	862 282,18		850 342,79	1 712 624,97
FONCTIONNEMENT	3 367 374,66	2 458 584,16	5 373 009,33	6 281 799,83
TOTAL	4 229 656,84	2 458 584,16	6 223 352,12	7 994 424,80

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SOLDE CREDITEUR : 64 611,59 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT				
FONCTIONNEMENT	5 400,02		59 211,57	64 611,59
TOTAL	5 400,02		59 211,57	64 611,59

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE OPERATIONS D'AMENAGEMENT

SOLDE DEBITEUR EN FONCTIONNEMENT : - 58 772,27 euros

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170511-2017_CT2_166-DE
Date de télétransmission : 29/05/2017
Date de réception préfecture : 29/05/2017

Métropole Aix-Marseille-Provence

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	237 233,26	0,00	0,00	237 233,26
FONCTIONNEMENT	- 65 498,00	0,00	6 725,73	- 58 772,27
TOTAL	171 735,26	0,00	6 725,73	178 460,99

Article 2 :

Donne acte à Monsieur le Président de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2016, document annexé à la présente délibération et comportant les Comptes Administratifs Annexes de la Collecte et du traitement des déchets, de l'Assainissement Non Collectif et des Opérations d'aménagement.

Article 3 :

Constate, pour le Compte Administratif Annexe Collecte et traitement des déchets, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	65 568 277,00 euros
Reprise des résultats antérieurs	4 229 656,84 euros
En dépenses de	59 344 924,88 euros
Solde	7 994 424,80 euros

Article 4 :

Constate, pour le Compte Administratif Annexe de l'Assainissement Non Collectif, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	721 551,21 euros
Reprise des résultats antérieurs	5 400,02 euros
En dépenses de	662 339,64 euros
Solde	64 611,59 euros

Article 5 :

Constate, pour le Compte Administratif Annexe Opérations d'aménagement, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	1 035 273,69 euros
Reprise des résultats antérieurs	171 735,26 euros
En dépenses de	1 028 547,96 euros
Solde	178 460,99 euros

Article 6 :

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170511-2017_CT2_166- DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

Métropole Aix-Marseille-Provence

Reconnait la sincérité des restes à réaliser pour le budget annexe de la Collecte et du traitement des déchets et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2016			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
		A	1 712 624,97	6 281 799,83	7 994 424,80
RESTE A RÉALISER OU A MANDATER	DÉPENSES	B	3 347 720,88	24 822,10	3 372 542,98
	RECETTES	C	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT CUMULE DE CLÔTURE 2016		D=A+B-C	- 1 635 095,91	6 256 977,73	4 621 881,82

Article 7 :

Reconnait la sincérité des restes à réaliser pour le budget annexe de l'aménagement et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2016			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
		A	0,00	6 725,73	6 725,73
RESTE A RÉALISER OU A MANDATER	DÉPENSES	B		39 970,00	39 970,00
	RECETTES	C	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT CUMULE DE CLÔTURE 2016		D=A+B-C	0,00	33 244,27	33 244,27

Article 8 :

Reconnait l'adéquation parfaite entre les écritures comptables et les écritures administratives. Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion 2016 de Monsieur le Receveur des Finances sont en tous points analogues à ceux constatés dans le Compte Administratif 2016.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Budget

Jean MONTAGNAC

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170511-2017_CT2_166-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

OBJET : Ressources - Finances - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2016 du Territoire du Pays d'Aix

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	68
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	68
Majorité absolue	35
Pour	68
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **23 MAI 2017**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170511-2017_CT2_166-
DE
Date de télétransmission : 29/05/2017
Date de réception préfecture : 29/05/2017